

CAMPEMENT DE DABALY CITY
Département de Nioro Du Rip
SENEGAL

Directrice Commerciale
Melle Delvalet Jennifer
Tel : 06-25-40-33-85. (France)
delvaletjennifer@yahoo.fr

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint, une documentation concernant le campement de Dabaly City, contrat, réglementation.

Si toutefois vous êtes intéressé ainsi que vos clients, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

M. Delvalet Hugues
268 av de fréjus
06210 Mandelieu
Ou par téléphone au 06-62-36-65-23 (France)
00221-77-79-12-610 (Sénégal)
Par Mail campementdabaly@yahoo.fr
Le site : www.campementdabaly.com

Dans l'attente de vous lire ou de vous entendre prochainement, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

PS : si vous avez des suggestions à nous faire, elles seront les biens venues.

CAMPEMENT DE DABALY CITY

Département de Nioro du Rip Région Kaolack Sénégal

Tel : 06-62-36-65-23 Fax : 04-92-97-61-22. (France)

00221-77-79-12-610. (Sénégal)

Responsable du campement : Mr Delvalet Hugues

Pour tous renseignements ou réservations

www.campementdabaly.com

CONTRAT DU SAFARI CHEVAL

(Pour les séjours de plus d'une semaine nous contacter)

Départ garanti MINIMUM 6 cavaliers inscrits.

8 cavaliers au maximum.

Durée du séjour : 8jours/6jours de cheval (suivant horaires des vols)

Période souhaitée pour le séjour : du au .

Nos prix comprennent :

- les vols Paris/Dakar en classe économique (pour la province nous contacter)
- la franchise bagage sur la compagnie aérienne
- l'accueil et l'assistance à l'aéroport pour les formalités douanières
- les transferts aéroport/Dabaly, Dabaly/aéroport
- la randonnée en pension complète dans des chambres doubles ou individuelles tout confort (eau chaude, climatisation) ou dans les hôtels suivant votre itinéraire
- l'assistance d'un guide expérimenté
- Petit déjeuner, déjeuner et dîner
- Le blanchissage journalier des vêtements

Nos prix ne comprennent pas :

- les suppléments aériens (surplus bagages...)
- les assurances annulations, bagages, rapatriement ...
- les boissons de bar, dépenses personnelles
- pourboires ou toute autre prestation

Vous avez peut-être déjà votre propre assurance assistance - rapatriement (avec certaines cartes bancaires par exemple). Dans ce cas, après avoir vérifié que cette assurance couvre bien l'activité équestre dans le pays que vous souhaitez visiter, indiquez-nous au moment de votre inscription toutes les références nécessaires : nom de la société d'assistance, numéro de contrat et téléphone du service de la compagnie à appeler en cas d'urgence.

CLIMAT

De octobre à juin (saison sèche), entre 24 et 29°C, pratiquement pas de pluies.

De juillet à septembre (saison des pluies), température moyenne de 29°C et beaucoup de pluies.

Chevaux

Les chevaux sont des Barbes Arabes, appelés localement Mbayar, très dociles et résistants. Ils vivent toute l'année à la ferme, et ne sont "utilisés" que pour le loisir équestre, ce ne sont **en aucun cas** des chevaux de travail inadaptés et loués pour la saison.

Les plus grands soins leur sont apportés (suivi vétérinaire, vermifuge... ce qui n'est pas

toujours la règle dans cette région d'Afrique).

Une dizaine de chevaux au total sont à votre disposition :

- 6 à 7 juments pour des randonnées en toute sécurité
- 3 à 4 étalons pour les cavaliers plus expérimentés (car au Sénégal, beaucoup de chevaux divaguent en brousse, et un cavalier avec peu d'expérience sur un étalon croisant une jument peut poser problème)

Niveau équestre

Il est requis d'être parfaitement à l'aise aux trois allures.

Possibilité de faire un groupe débutant, nous contacter.

Encadrement

L'équipe se compose d'employés permanents, présents toute l'année à la Ferme pour s'occuper des chevaux : notre guide, passionné d'équitation, connaît parfaitement la région, et c'est en toute sérénité que vous pourrez suivre ses conseils.

Sellerie

Sellerie de randonnée mixte, prévoir vos tenues complètes (bombe, bottes, pantalons, ect...)

Formalités

Passeport en cours de validité.

Carte d'identité non acceptée.

Attention : visa impératif pour les ressortissants de nationalité Suisse.

Vaccins - santé

Traitement anti-paludéen.

Informations communiquées à titre indicatif pour les ressortissants français. Pour les autres nationalités, merci de vous renseigner auprès des ambassades concernées. Il vous appartient de vérifier que vous disposez des éléments d'identité et éventuellement sanitaires nécessaires pour l'entrée dans le pays visité.

INSCRIPTION – RENSEIGNEMENTS

Tarif à la semaine (all inclusive) : 3000€ par personne

Mr Delvalet Hugues

Le règlement vous est fourni avec le contrat, nos prix sont valables pour toute l'année en cours

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Date et durée du séjour :

Nombre de cavalier et niveau :

Coordonnées (Nom, prénom, Adresse, N° de téléphone) :

Lu et approuvé du présent contrat et signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'organisateur en qualité d'intermédiaire ne pourra être tenu responsable de tous les accidents ou dommages survenus en cours de voyage. Il en est de même en cas de retard, d'irrégularité, de perte d'avarie ou de vols d'effets et de bagages, ou de modifications en cours de route imposées du fait des circonstances.

Tous les prix, horaires, programmes proposés peuvent être modifiés sans avis de préalable. Si par suite de circonstances impérieuses, l'organisateur se voit dans l'obligation d'annuler tout ou partie des engagements convenus, les clients auront droit au remboursement intégral des sommes correspondant aux prestations non fournies à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

En cas d'annulation d'un voyage par un client pour quelque cause que se soit, et même en cas de force majeure, les frais de débit seront de 50% du montant total du voyage si l'annulation est signifiée par écrit (fax accepté) plus de 30 jours avant le départ et 100% ensuite. Tout changement par les clients pour quelque cause que se soit, avant ou pendant le voyage, d'un programme établi et accepté, correspondant à une annulation et en entraîne le débit indiqué ci-dessus. Les frais de toutes natures engendrés par changement du programme ou de séjour décidé sur place sont à la charge intégrale et exclusive des clients.

Les clients voyagent, séjournent et exercent la randonnée cheval à leurs risques et périls et en pleine connaissance des lois et coutumes locales qu'ils s'engagent à respecter.

Les clients cavaliers sont tenus de faire leur propre affaire de toutes assurances individuelles et responsabilité civile personnelle pour le voyage et la randonnée cheval souscrits, et invités à se garantir contre les risques financiers pouvant résulter d'une annulation.

Les compagnies aériennes et les agents employés de celles-ci sont dégagés de toute responsabilité dans le cas des dommages, plaintes ou réclamations de toute nature ne concernant pas directement le transport aérien.

Les voyages organisés à partir des éléments tarifaires et des indications figurant sur ce document, sont soumis aux conditions générales des Agences de voyages telles qu'elles sont définies par le texte en vigueur, décret N°94490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi N°92-645 du 13 juillet 1992.